

Claudine Amstein

Alerte maximale sur les régimes fiscaux spéciaux



Photo: m. à d.

La Suisse joue une carte maîtresse depuis de longs mois sur la scène européenne. Le thème? La fiscalité des entreprises. Plus précisément les régimes fiscaux spéciaux. La question est ardue et technique. Elle ne concerne qu'une poignée de cantons. Pas de quoi déchaîner les passions au Café du Commerce... Et pourtant! Il en va de l'avenir de notre prospérité. Pour les cantons de Vaud et Genève, l'enjeu est même encore plus aigu.

Le fond de la question? Bruxelles demande depuis des années à la Confédération de supprimer les régimes fiscaux spéciaux, qui permettent aux cantons de défiscaliser les bénéfices que les sociétés actives internationalement réalisent à l'étranger. Pour l'Union européenne, ces pratiques sont discriminatoires. La Suisse a longtemps contesté – à juste titre – ces accusations, mais a finalement dû entrer en négociation l'an dernier. Qu'on le veuille ou non, le temps des régimes spéciaux est donc compté.

Le danger? De niveau 5, sur une échelle de 1 à 5! Si la Suisse devait être amenée à supprimer ces régimes du jour au lendemain, des milliers d'entreprises verraient leur taux d'imposition sur les bénéfices doubler. Le transfert de la majorité d'entre elles vers d'autres cieux fiscalement plus doux serait inévitable. L'an dernier, une étude du Créa mandatée par le canton de Genève a montré que le départ de l'ensemble des entreprises concernées entraînerait la disparition de 50 000 emplois et la perte de

1 milliard de francs d'impôts (sur 6 milliards). Plus de 20 pour cent du produit intérieur brut (PIB) cantonal partirait en fumée. N'ayons pas peur des mots, cela correspondrait à une bombe atomique sur l'économie locale.

Il n'y a pas de chiffres disponibles pour le canton de Vaud, mais tout indique que l'on pourrait y attendre un cataclysme de même ampleur. Le poids des multinationales dans l'économie vaudoise se monte en effet à 41 pour cent contre 43 pour cent à Genève, selon des chiffres établis par Boston Consulting.

La Suisse n'a pas droit à l'erreur sur ce dossier. D'ailleurs, Vaud et Genève sont loin d'être les seuls concernés: la moitié de l'impôt fédéral sur le bénéfice provient des sociétés à statuts spéciaux. Il s'agit bien sûr de négocier fermement, d'obtenir des compensations et la réciprocité. Nous n'avons pas à plier sans rétorquer. Mais nous avons aussi le devoir de nous montrer constructif. L'imbrication des multinationales dans notre économie est telle que nous ne pouvons en aucun cas nous payer le luxe de l'impasse. Quels que soient les scénarios explorés, la seule solution possible passe par un abaissement général de la fiscalité des entreprises. Vaud et Genève doivent tirer à la même corde pour faire passer le message à Berne et auprès des autres cantons! ■

Claudine Amstein est directrice de la Chambre vaudoise du commerce et de l'industrie (CVCI).